



Déclaration liminaire CAPL N° 2 du 20 juin 2019

Mouvement d'affectation locale au 1er septembre 2019 des agents de catégorie B

Monsieur le Président,

Depuis des mois, les agents de la DGFIP se mobilisent avec leurs organisations syndicales contre les restructurations, les suppressions d'emplois, les destructions des missions, le projet Darmanin de liquidation de la DGFIP dit de « géographie revisitée » et le projet de loi Dussopt de transformation de la fonction publique. En effet, le gouvernement s'attaque aux fondements même de ce qui fait la Fonction Publique d'aujourd'hui, notamment en remettant en cause le Statut Général des Fonctionnaires, seul rempart contre les dérives clientélistes et l'arbitraire.

Les perspectives pour la DGFIP s'inscrivent clairement dans un agenda néo-libéral qui, à l'horizon 2022, prévoit un démantèlement en bonne et due forme de l'ensemble des services publics. Après des années de suppressions d'emplois, de restructurations et de tensions sur le pouvoir d'achat, le gouvernement veut désormais imposer un dynamitage de la Fonction Publique et de la DGFIP.

Toutes les missions, tous les services, tous les agents sont concernés !

Ainsi, avec la mise en place du RIFSEEP, la rémunération « au mérite » ne pourra conduire qu'à une concurrence malsaine entre agents. De même, les promotions internes seront réduites à peau de chagrin, les qualifications des agents seront ignorées. Sans oublier la mobilité contrainte qui permettra notamment par l'affectation au département la possibilité pour les directeurs de déplacer ou de bloquer les agents contre leur gré dans « l'intérêt du service »...

Une fois encore, la DGFIP se révèle à la pointe dès qu'il s'agit de sacrifier le Service Public. La destruction de notre Service Public est « En Marche » !!!

C'est dans ce contexte, qu'a été annoncé le 20 mai 2019 le remplacement du DGFIP, M. Bruno Parent par M. Jérôme Fournel, ancien Directeur Général des Douanes et Droits Indirects, qu'il a laissé dans un délabrement sans précédent. Triste perspective lorsque l'on sait qu'un tiers des agents de la DGFIP étaient encore en grève le 9 mai 2019 pour une énième journée de grève depuis le début d'année.

Les agents des Finances Publiques sont exténués ! Ils subissent depuis des années réformes, restructurations, suppressions de postes et mauvaises considérations qui mettent à mal leurs missions et leurs conditions de travail.

Les agents de la DGFIP sont en colère !

Il est temps de recréer un véritable dialogue social !

Dialogue social mis à mal par le projet de loi de réforme de la Fonction Publique. Le gouvernement prétend réorganiser les CAP pour un meilleur accompagnement des situations individuelles complexes. Il n'en sera rien ! Car les CAP National ne statueront plus en matière de mutation, d'évaluation. Les CAPL seront le dernier recours des agents en matière d'évaluation, et seules compétentes pour les mutations dans un contexte où la règle de l'ancienneté est remise en cause.

Sans revenir sur notre précédente déclaration liminaire concernant la CAPL n°3 du 6 juin dernier toujours d'actualité au sujet :

- des règles de gestion,
- de la profonde remise en cause des droits et garanties des agents,
- et de nos revendications

vous forcez le trait aujourd'hui et allez procéder à des mouvements de mutations sur des postes ou services que vous annoncez en voie de fermeture pour 2020 voire 2021.

Est-ce à dire que vous revenez sur le projet présenté le 7 juin 2019... nous n'y croyons pas actuellement...vous attendez encore que les services s'embrasent toujours plus, ce qui ne devrait pas tarder...et comme un test ou plutôt un bras de fer, faisant fi des conséquences pour les agents concernés, vous proposez comme si de rien n'était...et vous poussez même le cynisme en prévoyant pour ces agents à l'instar des collègues impactés par votre projet, des rendez-vous individuels dès cet été pour examiner les conditions de leur départ du poste ou service sur lequel ils n'auront pas pris leur fonction !

C'est pourquoi nous voterons CONTRE ce projet d'affectation locale.

Les élues et experte CGT Finances Publiques d'Indre et Loire